

Mise en place d'une politique nationale de réduction des émissions dans les industries extractives au Mali pour la préservation de la santé des populations riveraines: premiers enseignements

Seydou KEITA

Secrétaire Exécutif Permanent

Association Malienne pour les Études d'Impacts sur l'Environnement (A.M.E.I.E), Mali

Seydou KEITA :

M. Keita est Ingénieur géologue, diplômé de l'École Nationale d'Ingénieurs de Bamako, doctorat en géologie des terrains superficiels de l'Université de Liège, diplômé en géochimie de l'Environnement, Université Technique de Berlin. M. Keita a fait partie de l'équipe des géologues ayant découvert les mines d'or de Sadiola et de Syama au Mali. Consultant associé pour l'introduction des procédures d'EIE au Mali et membre du Comité interministériel d'analyse des rapports d'EIE au Mali, M. Keita a été Consultant principal et/ou Chef de file pour la réalisation d'environ 20-25 études d'impacts sur différents projets. Membre du comité de développement durable des communautés riveraines de la mine d'or de Sadiola, M. Keita fait partie du groupe d'experts chargé du suivi environnemental du projet hydroélectrique de Manantaly, pour le compte de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal –OMVS. Membre Fondateur et Secrétaire Exécutif de l'Association Malienne des Études d'Impacts sur l'Environnement, M. Keita est formateur du réseau MOGED/IEPF sur les évaluations environnementales. M. Keita est ancien arbitre international de Football et Vice Président de la Commission Centrale des Arbitres de la Fédération Malienne de Football. A la date d'aujourd'hui, M. Keita assume les fonctions de Coordonnateur National de la Composante Mine du Projet d'Appui aux Sources de Croissance pour le renforcement des capacités du secteur minier, financé par la Banque Mondiale. Depuis Janvier 2009, Mr KEITA est Conseiller Technique au Cabinet du Ministre des Mines.

Résumé :

Le Mali est un pays minier émergent, troisième producteur d'or dans la sous région Afrique et exploite plus de six mines d'or sur l'ensemble du territoire. Les principales sources d'énergie utilisées par les sociétés minières sont fournies par des centrales thermiques à base de combustibles à forte génération de gaz à effet de serre. Suite à un constat réalisé sur certains sites miniers, il a été noté que les industries minières opérant au Mali constituent des sources d'émissions de gaz qui peuvent affecter l'environnement global ainsi que la santé des populations riveraines. Aussi, pour faire face à cette situation, le Mali envisage d'intégrer dans sa politique de développement du secteur minier la prise en compte des effets liés aux émissions en vue de la préservation des émissions pouvant affecter le climat global et la santé des populations locales. À travers la présente communication, nous nous proposons de passer en revue les premiers enseignements tirés de certains sites miniers et d'analyser les enjeux liés au développement de l'industrie minière au Mali face à la stratégie envisagée par le département des mines pour réduire les émissions de gaz tout en préservant la santé des populations riveraines. Les échanges et les débats qui suivront cette communication, devront nous permettre d'avoir d'autres visions afin de mieux orienter nos actions dans la stratégie de réduction des gaz à effet de serre et la prise en compte des changements climatiques dans la politique de développement du secteur minier au Mali.